

Avis adopté à la séance plénière du 27 mai 2020

Le rôle de l'Union européenne dans la lutte contre la déforestation importée

Déclaration du Groupe Coopération

Nous savons que nos actes de consommateurs ne sont pas anodins. Mais avons-nous tous conscience que l'Union européenne est directement ou indirectement à l'origine de 10% de la déforestation mondiale, et que cet impact se fait sentir sur tous les types de forêts mais surtout les plus importantes en matière d'écosystème et de stockage de carbone que sont les forêts tropicales humides. Nous en sommes responsables du fait de nos demandes croissantes de matières premières comme : le soja, l'huile de palme, le cacao, l'hévéa, mais aussi les minerais et d'autres.

Et pourtant que ce soit pour le soja ou l'huile de palme, nos intentions étaient louables et se fondaient sur des études ou des volontés incontestables. Or ces deux matières premières sont les plus destructrices lorsqu'elles ne sont pas produites de façon durable surtout dans des pays qui ne savent pas et qui parfois ne veulent pas les réguler.

L'impact n'est pas que sur les forêts, il est aussi sur les populations qui y vivent et en vivent et en premier lieu les femmes. L'impact est aussi sur le climat et la biodiversité. Personne n'est resté insensible aux gigantesques incendies qui ont ravagé l'Amazonie ou l'Australie et à leurs conséquences dramatiques pour les populations et tout l'écosystème.

Alors, il faut aller plus loin dans le déploiement d'instruments visant à limiter l'impact des productions présentant un risque pour la forêt.

C'est tout d'abord améliorer la coopération avec les États producteurs selon les principes directeurs que sont éviter, réduire et compenser. Il faut ensuite assurer la cohérence des politiques européennes en la matière et adopter un vrai plan d'action, sous contrôle du Parlement européen. Il faut s'en donner les moyens en augmentant la part du budget de l'UE consacré à l'action pour le climat. Et dans le contexte actuel, c'est encore plus nécessaire.

Mais il faut surtout faire évoluer les consommations et investir dans la recherche.

Il faut également, et c'est en cela que nous divergeons des préconisations 5,7 et 9, travailler en lien avec les agriculteurs et acteurs de terrains en leur donnant les moyens et le temps de s'adapter. Tout le monde est conscient des enjeux et de la nécessité de modifier nos comportements. Mais peut-on pour autant reprocher aux agriculteurs d'avoir mis en œuvre ce qu'on leur préconisait et leur demander des efforts supplémentaires alors que les solutions alternatives tant pour leurs productions que pour eux-mêmes n'existent pas encore ? Nous nous y refusons. Les changements doivent se faire de manière concertée.

Le rééquilibrage du commerce mondial que cet avis appelle de ses vœux passe aussi par la prise en compte des intérêts de ceux qui nous démontrent depuis des semaines qu'ils savent se mobiliser pour permettre à chacun de se nourrir.

Du fait des mesures trop pénalisantes proposées pour le monde agricole, et malgré la qualité globale de cet avis, le groupe de la coopération a partagé ses votes, entre contre et abstentions.